

# **Dun & Bradstreet**

## **Code de conduite des partenaires**

2019

Dun & Bradstreet est fondée sur une longue tradition couronnée de succès et s'engage à faire preuve d'excellence et d'intégrité. En près de 200 ans, nous avons bâti la réputation de toujours commettre les bonnes actions, et nous avons même reçu une nomination parmi les entreprises les plus éthiques du monde. Nous travaillons chaque jour à conserver notre réputation en faisant preuve d'intégrité et en appliquant les valeurs qui nous ont permis d'être le chef de file dans les données et les renseignements commerciaux.

La famille Dun & Bradstreet est caractérisée par...

- **Une approche fondée sur les données** - Nous sommes passionnés par la puissance des données. Elles sont au cœur de tout ce que nous faisons.
- **Une curiosité incessante** - Nous embrassons le changement dans le monde qui nous entoure. Nous savons qu'il implique de nouveaux problèmes à résoudre, de nouvelles choses à apprendre et de nouvelles façons de se développer.
- **Une générosité intrinsèque** - Nous réussissons en aidant les autres à réussir. Nous partageons ouvertement notre temps et nos talents, et nous apprécions en toute confiance l'aide des autres.

Notre objectif est de perpétuer notre tradition pour les années à venir. Pour atteindre cet objectif, tous doivent faire les efforts d'incarner nos valeurs afin que nous bâtissions des liens avec des entreprises qui partagent notre engagement.

Veillez lire le présent code attentivement et mettre en pratique ses lignes directrices dans vos décisions et vos interactions quotidiennes. Ensuite, faites-nous savoir si vous constatez une conduite qui enfreint le code, nos politiques ou la loi. Posez toujours des questions en cas d'incertitudes ou si quelque chose ne va pas.

Rappelez-vous que chaque jour comporte de nouvelles possibilités d'aider les clients de Dun & Bradstreet et de renforcer notre tradition et notre réputation. Notre code de conduite des partenaires vous permettra de tirer le maximum de ces possibilités et de commettre les bonnes actions chaque jour et à tous les égards.

Cordialement,  
Executive Leadership Team

## Table des matières

### Notre code

#### Notre engagement envers les personnes

- Nous mettons les personnes en priorité
- Respect de la santé et de la sécurité
- Respect des droits de l'homme
- Respect de l'environnement

#### Notre engagement envers notre entreprise et nos actionnaires

- Gestion des conflits d'intérêts
- Respect de nos politiques sur les cadeaux et les divertissements
- Parler au nom de Dun & Bradstreet
- Comportement sur les réseaux sociaux
- Protection des actifs de Dun & Bradstreet
  - Actifs physiques et électroniques
  - Renseignements confidentiels
  - Propriété intellectuelle
  - Confidentialité des données
- Préserver l'intégrité financière
- Se conformer à toutes les lois concernant les délits d'initié

#### Notre engagement de mener nos activités de façon équitable et honnête

- Lutte contre la corruption
- Commerce mondial
- Mesures de lutte contre le blanchiment d'argent et obligations de « connaître son client »
- Concurrence loyale/antitrust
- Conformité avec les marchés publics
- Pratiques de vente équitables et éthiques

#### Soulever des questions et des préoccupations

## Notre code

Nous nous distinguons en accomplissant nos activités avec intégrité, et chaque personne qui travaille en notre nom doit s'engager comme nous à appliquer des normes éthiques élevées.

Nos « partenaires » sont nos fournisseurs, nos fournisseurs de données, nos fournisseurs de services, nos agents, nos partenaires commerciaux, nos conseillers, nos entrepreneurs, nos détenteurs de licences et les membres du réseau mondial de Dun & Bradstreet. Nous traitons chaque partenaire comme un membre du réseau de Dun & Bradstreet et leur exigeons de mener leurs activités avec honnêteté et intégrité. Nous demandons aussi à nos partenaires de choisir des sous-traitants qui partagent nos valeurs et notre engagement de mener les activités de façon légale, éthique et conforme à toutes les obligations contractuelles.

En tant que partenaire, vous devez comprendre et respecter le présent code et connaître et respecter toutes les lois, tous les règlements, toutes les normes et tous les décrets de l'industrie locaux, étatiques, fédéraux et internationaux en vigueur appliqués dans les pays où vous exercez vos activités.

Si vous constatez une infraction possible au présent code ou à toute loi ou politique en vigueur liées aux services que vous fournissez pour Dun & Bradstreet, que ce soit au sein de votre entreprise ou ailleurs, vous avez le devoir de la signaler rapidement. Le non-respect du code risque d'entraîner des conséquences importantes pour vous et Dun & Bradstreet. En plus de nuire à la marque et à la réputation de Dun & Bradstreet, toute conduite qui enfreint le code risque aussi d'enfreindre la loi et d'entraîner des poursuites civiles ou criminelles.

Dun & Bradstreet prendra les mesures correctives à l'égard des infractions du code et des politiques ou des contrats en vigueur allant jusqu'à la cessation de la relation professionnelle et au recouvrement des dommages, comme le justifient les faits et les circonstances pertinents.

## Notre engagement envers les personnes

### **Nous mettons les personnes en priorité**

Dun & Bradstreet s'engage à travailler dans un environnement qui favorise le respect de tous et qui reflète la diversité des communautés au sein desquelles elle exerce des activités. Nous demandons à nos partenaires de partager cet engagement et d'adopter des comportements exempts de discrimination et de harcèlement illégaux, de conduite abusive et d'intimidation. Nous vous demandons également de reconnaître et de respecter le droit d'un employé de former des organisations de travailleurs de leur choix et de s'y joindre ou non et de conclure une négociation collective, dans la mesure permise par la loi.

### **Respect de la santé et de la sécurité**

Nous nous efforçons de conserver un environnement de travail sécuritaire, sain et productif et exigeons à nos partenaires commerciaux de faire de même. Respectez les procédures de sécurité au travail et toutes les lois et tous les règlements en vigueur des pays dans lesquels vous exercez vos activités. Encouragez les employés à travailler de façon sécuritaire et à signaler immédiatement toute condition non sécuritaire.

### **Respect des droits de l'homme**

Nous demandons aux partenaires de notre chaîne d'approvisionnement mondiale de respecter les droits de l'homme et d'inciter les partenaires à adopter les principes établis dans le cadre de la Déclaration des droits de l'homme des Nations Unies. Offrez à vos employés une rémunération conforme à toutes les lois

en vigueur y compris à celles qui s'appliquent au salaire minimum et aux heures supplémentaires. N'embauchez pas de mineurs ou de main-d'œuvre forcée et ne permettez aucune forme d'abus ou de châtement physique. Prenez les mesures nécessaires pour interdire tout esclavage et trafic humain au sein de votre entreprise ou des entreprises avec lesquelles vous travaillez.

### **Respect de l'environnement**

Nous demandons aussi à nos partenaires de respecter les lois, les politiques, les permis et les règlements en vigueur qui se rapportent à la protection de l'environnement et à la conservation de l'énergie et des ressources naturelles. Participez à nos efforts de réduire les effets nuisibles de nos activités sur l'environnement, peu importe où vous exercez vos activités.

## **Notre engagement envers notre entreprise et nos actionnaires**

### **Gestion des conflits d'intérêts**

Les décisions professionnelles de Dun & Bradstreet doivent toujours être prises en servant aux mieux les intérêts de l'entreprise. En tant que partenaire, vous devez reconnaître les situations conflictuelles, éviter l'apparence de préjugés et signaler immédiatement tout conflit potentiel dont vous êtes témoin. Si vous ne savez pas si une situation donnée est un conflit d'intérêts ou non, signalez le problème immédiatement à vos ressources internes ou à toute ressource de Dun & Bradstreet.

### **Respect de nos politiques sur les cadeaux et les divertissements**

L'échange de cadeaux et de divertissements est aussi un secteur où peuvent survenir des conflits d'intérêts et une conduite inappropriée. Faites en sorte que tout objet que vous donnez ou recevez est conforme aux lois et qu'il ne compromette pas et ne semble pas compromettre votre capacité ou la capacité de nos employés de prendre des décisions équitables et objectives au nom de Dun & Bradstreet. Ne pas offrir de cadeau ou de divertissement excessifs à quiconque dans le cadre de votre relation avec Dun & Bradstreet.

### **Parler au nom de Dun & Bradstreet**

Nous tenons à nous assurer de l'exactitude des renseignements sur notre entreprise que nous transmettons aux médias, au public, aux autorités réglementaires et à d'autres. C'est pourquoi nous avons nommé des individus qui agissent comme porte-parole officiels pour notre entreprise. Éviter de faire des déclarations ou de parler aux reporters au nom de Dun & Bradstreet.

### **Comportement sur les réseaux sociaux**

Participer sur les médias sociaux de façon éthique et légale. Protégez les renseignements confidentiels professionnels concernant notre entreprise, nos employés, nos clients et les autres entreprises avec lesquelles nous travaillons. Si vous affichez tout contenu qui se rapporte à Dun & Bradstreet ou à votre travail pour notre entreprise, ajoutez un avis de non-responsabilité qui indique que les opinions exprimées ne représentent pas les opinions de notre entreprise.

### **Protection des actifs de Dun & Bradstreet**

Respectez nos actifs, protégez-les contre l'utilisation frauduleuse, la manipulation, les dommages, les pertes et le vol ou, dans le cas de renseignements, contre l'exposition à des tiers non autorisés. Nous vous demandons également de maintenir notre réputation et notre marque très respectée.

### **Actifs physiques et électroniques**

Nos actifs physiques et électroniques appartiennent à l'entreprise et sont fournis à des fins professionnelles. Ne les utilisez pas à des fins personnelles ou à l'extérieur du travail et n'en faites pas une utilisation illégale ou non autorisée.

### **Renseignements confidentiels**

Ne divulguez jamais les renseignements confidentiels à une personne qui n'est pas autorisée à les consulter ou à les utiliser dans le cadre de son travail. Rappelez-vous que votre obligation de protéger les renseignements sur notre entreprise reste en vigueur même si notre relation professionnelle avec votre entreprise prend fin.

### **Propriété intellectuelle**

Respectez nos marques de commerce, nos droits d'auteur, nos brevets et nos autres actifs (y compris les publications et les programmes logiciels internes de Dun & Bradstreet développés par ou pour notre entreprise). Cette propriété intellectuelle appartient à Dun & Bradstreet et doit être protégée et gérée de façon appropriée et conformément aux indications de votre contrat ou de votre accord de non-divulgation.

### **Confidentialité des données**

Respectez toutes les lois, tous les règlements et tous les décrets locaux, fédéraux, étatiques et internationaux en vigueur sur la confidentialité des données, peu importe les services que vous nous fournissez. Vous devez aussi respecter toutes les lois, tous les règlements et toutes les normes de l'industrie en vigueur sur la sécurité de l'information.

### **Préserver l'intégrité financière**

Nous comptons sur nos partenaires pour assurer l'exactitude et l'exhaustivité des registres et des livres, et pour veiller à ce que les données financières partagées avec Dun & Bradstreet soient également exactes et exhaustives. Tous les registres préparés pour Dun & Bradstreet, ou ayant un lien quelconque avec cette dernière, y compris les résultats financiers et opérationnels, doivent : refléter avec exactitude toutes les transactions, tous les paiements et tous les événements associés; être déposés en temps opportun; et respecter toutes les lois en vigueur ainsi que les mesures de vérification et les procédures internes.

### **Se conformer à toutes les lois concernant les délits d'initié**

En général, il est illégal à toute personne qui possède des renseignements importants et non publics (renseignements confidentiels) sur Dun & Bradstreet ou sur toute entreprise d'acheter ou de vendre des titres (actions, options, etc.) de cette entreprise. Le fait de fournir des renseignements importants et non publics à une personne dans l'objectif qu'ils soient divulgués (tuyautage) constitue aussi une infraction tant au présent code des partenaires qu'aux lois américaines sur les titres. Cet acte entraîne aussi les mêmes conséquences, même si le tuyautage a lieu par inadvertance ou si vous n'avez pas divulgué vous-même le renseignement sur le titre.

## **Notre engagement de mener nos activités de façon équitable et honnête**

### **Lutte contre la corruption**

Respectez toutes les lois et tous les règlements en vigueur sur la lutte contre la corruption du pays (ou des pays) où vous exercez vos activités. Il vous est interdit en tout temps d'offrir, d'autoriser, de donner, de promettre, d'accepter ou d'offrir d'accepter tout objet de valeur en échange d'un avantage indu. Cette

politique s'applique aux paiements de facilitation, qui sont de petits paiements effectués pour faciliter le travail de bureau de routine ou les services administratifs. L'octroi de cadeaux et de divertissements doit être effectué de façon très prudente et conforme à toutes les lois, tous les règlements et toutes les politiques en vigueur. Assurez-vous que les livres et les registres reflètent avec exactitude la nature de toutes les transactions, et cherchez des clarifications en tout temps si vous avez des questions.

### **Commerce mondial**

Dun & Bradstreet respecte toutes les lois et tous les règlements américains et internationaux sur le commerce qui s'appliquent à ses activités et s'attend à la même chose de la part de ses partenaires. Avant d'exporter les produits ou services, assurez-vous de vérifier si des règlements en vigueur s'appliquent à l'emplacement de la livraison ou au destinataire. Vous pourriez avoir l'obligation d'obtenir un permis ou une licence spécifique.

### **Lutte contre le blanchiment d'argent et connaissance de vos obligations envers le client**

Nous respectons toutes les lois conçues pour déjouer les activités criminelles, empêcher le terrorisme et protéger la sécurité nationale des entreprises avec lesquelles nous faisons affaire. Faites preuve de bon jugement lors de vos interactions avec les clients ou avec d'autres partenaires commerciaux pour empêcher l'utilisation par inadvertance des activités professionnelles de Dun & Bradstreet à des fins de blanchiment d'argent ou de financement d'activités terroristes.

### **Concurrence loyale/antitrust**

Nous livrons une concurrence loyale et demandons à nos partenaires de partager notre engagement ferme de mener les activités et de gagner avec intégrité. Respectez toutes les lois sur la concurrence mondiale et antitrust, et ce, peu importe là où vous exercez vos activités, et ne concluez jamais d'accord qui restreint la concurrence de façon illégale.

### **Conformité avec les marchés publics**

Dans plusieurs cas, nos partenaires collaborent avec nous pour réaliser les contrats gouvernementaux. Ainsi, et le cas échéant, nous reconnaissons que les exigences associées aux contrats gouvernementaux sont généralement plus strictes que celles qui régissent nos contrats commerciaux. Vous devez les reconnaître également et respecter toutes les modalités et obligations contractuelles. Rappelez-vous que vos obligations contractuelles s'appliquent aussi aux fournisseurs et aux sous-traitants qui exécutent le travail ou les services liés à nos contrats gouvernementaux.

### **Pratiques de vente équitables et éthiques**

Nous agissons toujours dans le respect des normes les plus élevées d'intégrité et d'éthique professionnelle et exigeons la même chose de nos partenaires. Toujours : agir avec intégrité; et ne jamais tromper, frauder ou déformer les faits.

### **Soulever des questions et des préoccupations**

Si vous ne savez pas quoi faire dans une situation donnée, prenez le temps de chercher conseil. Vous pouvez poser des questions ou faire part de vos préoccupations en communiquant avec les ressources suivantes de Dun & Bradstreet :

Ressource	Coordonnées																																				
<p>Ligne directe de l'équipe de conformité mondiale Dun &amp; Bradstreet, ouverte 24 h/7</p>	<p>Signaler par téléphone :</p> <p>États-Unis et Canada : 1-888-734-0377</p> <p>Hors États-Unis et Canada,</p> <table data-bbox="873 474 1256 894"> <tr><td>UK</td><td>+ 0-808-189-1384</td></tr> <tr><td>Hong Kong</td><td>+ 800-906-528</td></tr> <tr><td>Australia</td><td>+ 1-300-896-529</td></tr> <tr><td>Netherlands</td><td>00-80077881234</td></tr> <tr><td>New Zealand</td><td>00-80077881234</td></tr> <tr><td>Denmark</td><td>00-80077881234</td></tr> <tr><td>France</td><td>00-80077881234</td></tr> <tr><td>Italy</td><td>00-80077881234</td></tr> <tr><td>Philippines</td><td>00-80077881234</td></tr> <tr><td>Spain</td><td>00-80077881234</td></tr> <tr><td>Malaysia</td><td>00-80077881234</td></tr> <tr><td>Belgium</td><td>00-80077881234</td></tr> <tr><td>Switzerland</td><td>00-80077881234</td></tr> <tr><td>Ireland</td><td>+ 353-766803957</td></tr> <tr><td>China</td><td>+ 400-120-4032</td></tr> <tr><td>Taiwan</td><td>+ 00801-49-1257</td></tr> <tr><td>India</td><td>+ 000-800-050-1460</td></tr> <tr><td>Japan</td><td>0120-952-594</td></tr> </table> <p>Ou en ligne :  <a href="https://www.integritycounts.ca/org/DNB">https://www.integritycounts.ca/org/DNB</a></p>	UK	+ 0-808-189-1384	Hong Kong	+ 800-906-528	Australia	+ 1-300-896-529	Netherlands	00-80077881234	New Zealand	00-80077881234	Denmark	00-80077881234	France	00-80077881234	Italy	00-80077881234	Philippines	00-80077881234	Spain	00-80077881234	Malaysia	00-80077881234	Belgium	00-80077881234	Switzerland	00-80077881234	Ireland	+ 353-766803957	China	+ 400-120-4032	Taiwan	+ 00801-49-1257	India	+ 000-800-050-1460	Japan	0120-952-594
UK	+ 0-808-189-1384																																				
Hong Kong	+ 800-906-528																																				
Australia	+ 1-300-896-529																																				
Netherlands	00-80077881234																																				
New Zealand	00-80077881234																																				
Denmark	00-80077881234																																				
France	00-80077881234																																				
Italy	00-80077881234																																				
Philippines	00-80077881234																																				
Spain	00-80077881234																																				
Malaysia	00-80077881234																																				
Belgium	00-80077881234																																				
Switzerland	00-80077881234																																				
Ireland	+ 353-766803957																																				
China	+ 400-120-4032																																				
Taiwan	+ 00801-49-1257																																				
India	+ 000-800-050-1460																																				
Japan	0120-952-594																																				
<p>Équipe de conformité :</p> <p>Chef de la conformité Aryeh Friedman</p> <p>Responsable de la conformité des tiers Usman Asif</p>	<p>973 921-5535  <a href="mailto:complianceofficer@dnb.com">complianceofficer@dnb.com</a></p> <p>+61(38)6690051  <a href="mailto:AsifUs@dnb.com">AsifUs@dnb.com</a></p>																																				

*La ligne d'assistance conformité mondiale de Dun & Bradstreet est gérée par une entreprise externe et est accessible en tout temps. Vous pouvez signaler les questions de façon anonyme si vous le préférez, si les lois locales le permettent. Toutefois, le respect de l'anonymat pourrait restreindre notre capacité à mener une enquête détaillée sur vos préoccupations.*

*Nous examinerons rapidement et de façon juste et en détail tous les signalements et prendrons les mesures appropriées selon les faits et les circonstances. En tant que partenaire de Dun & Bradstreet, vous devez respecter toute enquête ou vérification et divulguer les renseignements ouvertement et en toute honnêteté. Nous ferons tous les efforts nécessaires pour protéger vos renseignements personnels et, en vertu des lois locales, votre anonymat.*

*Tout acte de représailles envers un individu qui signale une infraction possible de bonne foi est strictement interdit, et nous encourageons fortement nos partenaires à interdire les actes de représailles au sein de leur entreprise respective.*